



Connaître et comprendre les bases de la paie

Domaine : Ressources humaines

Réf. : 2033RH

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les notions de bases permettant de comprendre, calculer les paies simples et de traiter les situations les plus courantes, établir les déclarations sociales se rattachant à la paie

PRÉ-REQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Moyens pédagogiques : Alternance entre théorie et exercices pratiques. Un support de cours adapté remis à chaque participant. Salle de cours équipée / connexion internet / matériels de projection / Tableaux / Paper Board.

Modalités d'évaluation : Evaluation au fur et à mesure des exercices pratiques / Questionnaire de satisfaction / Attestation de stage / Evaluation sommative par le formateur sur 5 questions.

Formation en présentiel : A l'aide de l'application EDUSIGN, les stagiaires ont un accès afin d'émarger pendant la formation et de répondre à une opinion qualité lors de la fin de la formation.

Formation en distanciel : A l'aide d'un logiciel, les stagiaires interagissent entre eux et avec le formateur / Accès à l'environnement d'apprentissage (supports,...) et aux preuves de suivi (émargements, évaluation, opinion qualité...) via la plateforme Edusign / Convocation avec lien de connexion.

CONTENU ET MÉTHODES MOBILISÉES

1. Le bulletin de paie

- Forme, mentions obligatoires, valeur juridique

2. Le traitement de la rémunération

- Le salaire de base : SMIC / minima conventionnel
- La durée du travail
- Les heures supplémentaires
- Les autres éléments de rémunération (prime / frais / indemnités ...)

3. Le calcul des cotisations

- Les organismes collecteurs
- Les taux
- Les assiettes de cotisation, le plafond et les tranches
- Le calcul de la CSG
- La réduction Fillon

4. Les congés payés

- Les jours d'acquisition
- La base des congés payés
- Le paiement des congés
- Le décompte des jours de congés
- Les congés de fractionnement

5. Le départ d'un salarié

- Le temps d'absence à déduire
- L'indemnité compensatrice de congés payés

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et membres des services paie

DURÉE ET DATES

-Durée :
2 jours soit 14 heures

-Délai d'accès :
Réponse par mail dans les 72h.
En inter : inscription à la prochaine session suivant le nombre de places disponibles.
En intra et en individuel : en fonction du planning déterminé par le client.

-Dates des inter-entreprises :
.En présentiel
12-13 Décembre 2024

.En Intra ou Individuel :
Nous contacter

FORMULES ET TARIFS

En inter-entreprises :
585€ HT / Jour / personne

En intra-entreprises :
1409€ HT / Jour / groupe
Groupe de 2 à 4 pers.

En cours particulier :
Nous consulter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel, Distanciel.

BESOIN D'AIDE POUR CHOISIR VOTRE FORMATION ?

02 32 74 56 94 Numéro unique d'appel

- Les indemnités de fin de contrat (CDD ou CDI)

6. Les arrêts de travail

- Les types d'arrêt de travail
- L'indemnisation par la Sécurité sociale et l'employeur

7. La DSN

- Description de ma déclaration sociale nominative
- Objectifs et risques de la DSN
- DSN évènementielles

Fiche mise à jour le 26/07/2024

NOS CERTIFICATIONS

